

**OBJET :**  
**Participation de Seine  
Grands Lacs aux  
Journées Relais de l'eau  
2024**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze novembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le neuf novembre, se sont réunis à 16h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Étaient présents :**

**Au titre de la Métropole du Grand Paris :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Patrick OLLIER,*

En téléconférence :

*Philippe GOUJON,*

*Patrice LECLERC,*

*François-Marie DIDIER,*

*Christophe NAJDOVSKI,*

*François VAUGLIN*

**Au titre du Conseil de Paris :**

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Denis LARGHERO,*

En téléconférence :

*Josiane FISCHER,*

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

En téléconférence :

*Bélaïde BEDREDDINE,*

*Frédéric MOLOSSI,*

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Chantal DURAND*

En téléconférence :

*Jean-Pierre BARNAUD*

*Laurence COULON*

**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

En téléconférence :

*Philippe GUNDALL,*

*Jean-Michel VIART*

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**

En téléconférence :

*Jean-Yves MARIN*

**Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Régis SARAZIN*

Nombre des membres composant le Comité syndical .....	31
En exercice.....	31
Présents à la Séance .....	18
Représentés par mandat .....	5
Absents .....	8

**Au titre de de la Région Grand Est :**

En téléconférence :  
*Annie DUCHENE*

**Étaient absents excusés :**

*Sylvain RAIFAUD,*  
*David ALPHAND,*  
*Jean-Noël AQUA,*  
*Pierre RABADAN,*  
*Jérôme LORIAU,*  
*Jean-Michel BLUTEAU,*  
*Magalie THIBAULT,*  
*Mohamed CHIKOUCHE,*

**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

*Vincent BEDU donne pouvoir à Patrick OLLIER*  
*Sylvain BERRIOS donne pouvoir à Chantal DURAND*  
*Pénélope KOMITÈS donne pouvoir à François VAUGLIN*  
*Dan LERT donne pouvoir à Patrick OLLIER*  
*Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Denis LARGHERO*

La majorité des membres étant présente,

Monsieur BEDREDDINE a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Baptiste BLANCHARD, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

## NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Mesdames, Messieurs,

L'Association nationale des élus de bassin (ANEB), dont Seine Grands Lacs est membre, a lancé l'initiative « Journées relais de l'eau 2024 », qui s'inscrit dans la dynamique engagée autour des Jeux olympiques de Paris.

Il s'agit pour l'ANEB de mobiliser autour de l'eau, bien commun vital, dans le cadre des enjeux du changement climatique.

La manifestation permettra de faire connaître et reconnaître la place centrale des établissements publics de bassin dans la gestion de l'eau, de maintenir une pression constante en faveur d'une organisation de cette gestion par bassin versant et de fédérer les différents acteurs autour d'une initiative commune adossée à une actualité internationale et festive.

Ainsi, dans un esprit de partage de valeurs communes entre le sport et la gestion de l'eau (solidarité, esprit d'équipe, respect, santé...), l'ANEB, en partenariat avec les établissements publics de bassin qui le souhaitent, organisera entre janvier et mai 2024, des événements « sport et eau », suivis entre juin et décembre de rencontres nationales d'information et de sensibilisation à la gestion globale et collective de l'eau. Le diaporama de l'ANEB, ci-annexé, présente le détail de ce dispositif.

Il est proposé que Seine Grands Lacs soit partenaire de cette opération initiée par l'ANEB et signe la déclaration d'engagement « Les Journées Relais de l'eau », ci-annexée. Pour l'organisation d'un événement « sport et eau », Seine Grands Lacs utilisera la charte de partenariat, également ci-annexée, pour formaliser avec le ou les partenaires locaux de l'évènement l'intégration de la manifestation dans le dispositif « Journées Relais de l'eau ».

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

## DÉLIBÉRATION

**Le Comité syndical,**

**VU** la note explicative de synthèse présentée ci-dessus ;

**VU** la charte de partenariat « Les Journées relais de l'eau » ci-annexée ;

**VU** la déclaration d'engagement ci-annexée ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt pour Seine Grands Lacs de participer à une initiative nationale valorisant les actions des établissements publics de bassin en termes de gestion de l'eau ;

**Après en avoir délibéré,**

**À l'unanimité,**

**Article unique :** **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la déclaration d'engagement « Les Journées Relais de l'eau », et à signer la charte de partenariat avec nos partenaires locaux pour chaque événement organisé autour des sports et de l'eau.

Le Président,



Patrick OLLIER

Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison

Président de la Métropole du Grand Paris

### LE PRÉSIDENT

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Président de l'EPTB Seine Grands Lacs dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Paris à compter de la publication de la décision ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)